



## Initiation au Tango Argentin

### **Annecy**

Salle de danse du lycée des Bressis  
85 route des Creuses  
74600 SEYNOD

### **Formule annuelle**

Pour débutants ou moins de 3 ans de  
pratique régulière de Tango argentin

---

#### **Cours d'initiation :**

tous les mercredis soir  
**de 19h à 20h**  
hors vacances scolaires

---

#### **Pratiques libres :**

un lundi sur deux  
**de 20h30 à 22h30**  
hors vacances scolaires

Contacts :

annecy@tango-velours.fr  
Michel au 06 07 76 26 92  
Martine au 06 21 59 22 04

Site : <https://tango-velours.fr>



## Initiation au Tango Argentin

### **Annecy**

Salle de danse du lycée des Bressis  
85 route des Creuses  
74600 SEYNOD

### **Formule annuelle**

Pour débutants ou moins de 3 ans de  
pratique régulière de Tango argentin

---

#### **Cours d'initiation :**

tous les mercredis soir  
**de 19h à 20h**  
hors vacances scolaires

---

#### **Pratiques libres :**

un lundi sur deux  
**de 20h30 à 22h30**  
hors vacances scolaires

Contacts :

annecy@tango-velours.fr  
Michel au 06 07 76 26 92  
Martine au 06 21 59 22 04

Site : <https://tango-velours.fr>



## Initiation au Tango Argentin

### **Annecy**

Salle de danse du lycée des Bressis  
85 route des Creuses  
74600 SEYNOD

### **Formule annuelle**

Pour débutants ou moins de 3 ans de  
pratique régulière de Tango argentin

---

#### **Cours d'initiation :**

tous les mercredis soir  
**de 19h à 20h**  
hors vacances scolaires

---

#### **Pratiques libres :**

un lundi sur deux  
**de 20h30 à 22h30**  
hors vacances scolaires

Contacts :

annecy@tango-velours.fr  
Michel au 06 07 76 26 92  
Martine au 06 21 59 22 04

Site : <https://tango-velours.fr>

## Tarifs

L'adhésion à l'association Tango-Velours (15 €) est nécessaire pour participer à toute activité chez nous. Le forfait annuel (210 € par personne) comprend des cours, des pratiques encadrées par des bénévoles confirmés de notre association, et des pratiques libres.

Les dates des ateliers sont confirmées sur le site <https://tango-velours.fr>

Il est possible de régler le forfait par 3 chèques à l'ordre de « association Tango-Velours », encaissés au 01/10, 01/01, 01/03 ou par chèques-vacances

En cas de règlement multiple avec adhésion, l'adhésion est à régler en espèces ou par chèque bancaire et à intégrer au 1<sup>er</sup> versement.

L'inscription en couple est conseillée ; les personnes seules sont placées en liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées dans la limite des places disponibles et parité assurée.

## Inscriptions

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

Danse avec : ...

Adhésion : Déjà réglée  ; à régler 15 €

Forfait Initiation : 210 €

Autre cas particulier : €

... ..

**Total à régler :** €

## Modes de règlement :

Espèces : €

Chèque(s) : € + € + €

Chèques vacances ANCV : (détail nbre chèques et montants)

## Tarifs

L'adhésion à l'association Tango-Velours (15 €) est nécessaire pour participer à toute activité chez nous. Le forfait annuel (210 € par personne) comprend des cours, des pratiques encadrées par des bénévoles confirmés de notre association, et des pratiques libres.

Les dates des ateliers sont confirmées sur le site <https://tango-velours.fr>

Il est possible de régler le forfait par 3 chèques à l'ordre de « association Tango-Velours », encaissés au 01/10, 01/01, 01/03 ou par chèques-vacances

En cas de règlement multiple avec adhésion, l'adhésion est à régler en espèces ou par chèque bancaire et à intégrer au 1<sup>er</sup> versement.

L'inscription en couple est conseillée ; les personnes seules sont placées en liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées dans la limite des places disponibles et parité assurée.

## Inscriptions

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

Danse avec : ...

Adhésion : Déjà réglée  ; à régler 15 €

Forfait Initiation : 210 €

Autre cas particulier : €

... ..

**Total à régler :** €

## Modes de règlement :

Espèces : €

Chèque(s) : € + € + €

Chèques vacances ANCV : (détail nbre chèques et montants)

## Tarifs

L'adhésion à l'association Tango-Velours (15 €) est nécessaire pour participer à toute activité chez nous. Le forfait annuel (210 € par personne) comprend des cours, des pratiques encadrées par des bénévoles confirmés de notre association, et des pratiques libres.

Les dates des ateliers sont confirmées sur le site <https://tango-velours.fr>

Il est possible de régler le forfait par 3 chèques à l'ordre de « association Tango-Velours », encaissés au 01/10, 01/01, 01/03 ou par chèques-vacances

En cas de règlement multiple avec adhésion, l'adhésion est à régler en espèces ou par chèque bancaire et à intégrer au 1<sup>er</sup> versement.

L'inscription en couple est conseillée ; les personnes seules sont placées en liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées dans la limite des places disponibles et parité assurée.

## Inscriptions

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

Danse avec : ...

Adhésion : Déjà réglée  ; à régler 15 €

Forfait Initiation : 210 €

Autre cas particulier : €

... ..

**Total à régler :** €

## Modes de règlement :

Espèces : €

Chèque(s) : € + € + €

Chèques vacances ANCV : (détail nbre chèques et montants)